

Crédits: 30

Présentation

En bref

Ce programme vise à former des étudiants à l'étude des liens entre théorie et pratique, entre savoirs et savoir-faire, dans le contexte de la recherche création.

Il entend favoriser l'approfondissement des connaissances dans le champ privilégié de la création artistique, grâce aux activités de séminaire, aux ateliers, aux projets dirigés et aux cours théoriques.

Il entend favoriser l'approfondissement des connaissances dans le champ privilégié de la création artistique, grâce aux activités de séminaire, aux ateliers, aux projets dirigés et aux cours théoriques. Ces activités permettent aux étudiants de développer, dans un encadrement personnalisé et individualisé, leurs propres questionnements et leurs propres habiletés tout en partageant activement les préoccupations de recherche théoriques et pratiques des membres du corps professoral. Cette approche s'inscrit dans la continuité des activités de fin d'études des baccalauréats en arts.

Objectifs du programme

Le programme amène l'étudiant à :

- Développer une réflexion sur sa pratique ainsi que sur l'art, son rôle et sa transformation;
- Développer et situer son processus de création dans le contexte de l'art contemporain;
- Acquérir une méthodologie de recherche création combinant théories et pratiques.

La recherche dans le domaine

Pour de l'information sur les ressources professorales et la recherche, veuillez consulter le site du Département de philosophie et des arts.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver.

Le programme est ouvert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec
Base universitaire

Etre titulaire d'un baccalauréat en art, en enseignement des arts ou d'un diplôme de premier cycle dans une autre discipline qui vise le développement de connaissances approfondies et de savoir-faire diversifiés dans le domaine des arts (création, intervention et réflexion). La moyenne cumulative du diplôme obtenu par le candidat doit correspondre à un minimum de 3,2 sur 4,3.

Les étudiants dont la moyenne varie entre 2,8 et 3,2 (sur 4,3) pourront déposer une demande d'admission qui sera étudiée par le comité de sélection.

Base expérience

Le candidat qui n'a pas complété un diplôme de premier cycle, mais qui possède une expérience en pratique artistique étayée par une solide réflexion est également admissible suite au jugement du comité d'admission.

Études hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

Modalités de sélection des candidatures

En plus de satisfaire aux exigences minimales, le candidat sera évalué sur la qualité de son portfolio et l'originalité de sa démarche de recherche création. Chaque demande est étudiée par le comité de sélection qui examinera :

- Les aptitudes du candidat à la recherche;
- La capacité du candidat d'articuler sa pratique artistique et ses préoccupations théoriques, critiques et réflexives;
- La capacité du candidat d'articuler un discours (oral et écrit) cohérent;
- La lecture de textes en langue anglaise est un atout;
- La capacité à entreprendre et à mener à terme des projets professionnels;
- La correspondance entre l'objectif de recherche du candidat et l'objectif du programme;
- La capacité et la disponibilité du corps professoral à encadrer la recherche proposée par le candidat.

Le comité se réserve le droit d'exiger que le candidat se présente à une entrevue avec les membres du comité d'admission ou se voit imposer une admission conditionnelle impliquant un certain nombre d'activités préparatoires (entre 3 et 9 crédits) ou une propédeutique.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (12 crédits)

ART6003 Méthodologie en recherche création
ART6004 Atelier de production (ART6003)
ART6005 Projet dirigé en recherche création (ART6003)
ART6008 Séminaire thématique (ART6003)

Crédits de recherche (18 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 18 crédits.

Travail de recherche

L'Essai comporte trois volets :

- Un corpus d'oeuvre OU une intervention artistique;
- Un texte d'accompagnement;
- Une présentation publique.

Pour satisfaire aux exigences de cette activité, l'étudiant réalise un corpus d'oeuvre ou une intervention artistique. Cette production est accompagnée d'un écrit personnel d'environ 25 pages portant sur cette production. La production et l'essai sont

présentés publiquement. La communication orale rend compte a) de la démarche de réalisation de l'oeuvre ou de l'intervention artistique présentée dans sa forme finale et mise en contexte dans son lieu de présentation; b) d'une réflexion théorique sur sa pratique artistique; c) des enjeux de son travail et les nouvelles pistes à explorer tant du point de vue de la pratique que de la réflexion qu'il suscite.

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Le programme ne prévoit pas de co-direction de recherche.